

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022
DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2023
A 18H30 - SALLE DU SOUS SOL DE L'HOTEL DE VILLE

L'association Amicale du Personnel Communal, conformément à ses statuts a invité ses adhérents à se présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire ce jeudi 23 novembre 2023 18h30.

En présence du bureau et Conseil d'Administration : ALI Djina - BOSSON Sébastien - CAROLE Maryline - CUSSENE Julie - LE COZ Jean-Luc – MAZZUCCO Jean-Louis - MESSADI Habib - VICENTE Sylvie

Des adhérents invités et présents à l'A G O : AUBIN Marie Agnès - AUGET Nathalie - BIANCHINOTI Martine - BRONSIN Jérôme – BRYON Sabine – DEBABECHE Hayette – ESPEJO Luc – FOUCHERES Patricia – GARDAIRE Ghislaine – GUILLETEAU Catherine – HAVET Marie Claire - HENNECHARD Arnaud - HENRIET Nicole – HERRERA François – HUVELLE Christine – JUPPY Catherine – LEBEAU Viviane – LEVEAU Maité - MARAIS Virginie — MOREAU Alain Georges — PINTO COUTO Anaïs – ROBIN Olivier ROUSSEL Malika – SEGURA CARREIRESSE Marie Claire – SEGURA Stéphanie – SELLIER Brigitte –THESEE Valérie – TOLLIE Laurie – THUFIER Jean Marie – VIEIRA Christina

Le nombre d'adhérents présents étant requis, l'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer.

Nombre d'adhérents présents : **38**

Nombre de pouvoirs : **9**

Deux invités : Mrs Xavier COQUEL Expert-Comptable et Karim MALOU Commissaire aux comptes.

La séance de l'A.G.O. peut donc ouvrir et délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Rappel des points à l'ordre du jour :

- 1- *Rapport moral du Président*
- 2- *Rapport financier du Trésorier*
- 3- *Approbation des comptes et affectation du résultat*
- 4- *Bilan de la commission sociale,*
- 5- *Questions diverses.*

Monsieur le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 18h40.

1- Lecture du rapport moral 2022 par le Président Monsieur LE COZ Jean-Luc
(Cf. : en annexe)

Monsieur Le Président informe l'assemblée que l'équipe est passée de 9 à 7 personnes en 2023.

Monsieur le Président donne la parole au nouveau trésorier Monsieur BOSSON Sébastien pour la lecture du rapport financier.

2- Lecture du rapport financier par le trésorier Monsieur BOSSON Sébastien (Cf. annexe)

Monsieur Xavier COQUEL Expert-Comptable a apporté des précisions sur les comptes.

Une question est posée par Madame SELLIER Brigitte, « est-ce que les diminutions qui ont été faites pour résorber le déficit en 2022 vont perdurer ou vont s'arrêter » ?

Monsieur le président répond que pour le moment cela va perdurer jusqu'en 2024, sauf si les finances s'améliorent. Dans ce cas, nous pourrions revoir les prestations selon le résultat.

Monsieur Karim MALOU Commissaire aux comptes, demande la parole pour apporter des suppléments d'informations :

- ✓ Il revient sur l'historique concernant le déficit de l'association d'il y a trois ans et félicite Monsieur Le Coz et l'équipe, qui réalisent un travail efficace ce qui permet d'améliorer les comptes de l'association.

Monsieur le président remercie la permanente Madame CUSERNE Julie, pour le travail dans tous les domaines. Madame CUSERNE est impliquée et très appréciée de tous. C'est un pilier de l'association. Elle a pris en charge de nouvelles tâches dont le logiciel de comptabilité, Monsieur le président remercie, Monsieur Xavier COQUEL Expert-Comptable d'avoir fait un effort financier en baissant sa cotisation annuelle.

La parole est donnée à Monsieur Xavier COQUEL Expert-Comptable puis à Monsieur Karim MALOU pour la certification des comptes.

3- Approbation des comptes et affectation du résultat (Cf. : en annexe)

Lecture du rapport annuel par Monsieur Xavier COQUEL

La parole est donnée à Monsieur MALOU pour la certification des comptes avant l'approbation.

Il certifie que les comptes annuels et le bilan comptable sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères.

Il donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de l'Association et Œuvres-Sociales.

Après avoir été soumis au vote :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral du Président, le rapport financier du trésorier, l'approbation des comptes et l'affectation du résultat.

4- Bilan de la Commission Sociale (Cf. : en annexe)

Monsieur le président informe que Madame BOINALI Mélanie a quitté ses fonctions de secrétaire et de présidente de la commission Sociale. C'est Madame ALI Djina qui a été élue sur ces fonctions.

Lecture du bilan de la Commission Sociale par Madame ALI Djina.

Pour l'année 2022, la commission a été sollicitée une seule fois ce qui a soulevé l'étonnement de l'assemblée.

Réponse du président : une seule demande pour une seule attribution.

5- Questions diverses

- **1^{ère} question :**

Madame SELLIER Brigitte, demande comment sont diffusées les informations ?

Réponse des membres du Conseil d'Administration : Les informations sont diffusées via mail envoyé par la permanente, Madame CUSERNE Julie, à tous les adhérents et agents de la ville. En outre, toutes les informations sont aussi disponibles sur le site internet de l'APC.

Le Conseil d'Administration tient à signaler que le montant de l'adhésion n'a pas subi d'augmentation et que la qualité des informations diffusées sur le site de l'APC sont claires et efficaces.

- **2^{ème} question :**

Madame AUGET demande pourquoi le Conseil d'Administration évoque l'année 2024 comme dernière année de mandat ?

Réponse : Monsieur le Président, l'informe que le mandat de quatre ans du Conseil d'Administration arrive à son terme en 2024. Ce qui entraîne de nouvelles élections.

- **3^{ème} question :**

Madame DEBABECHE Hayette et l'assemblée souhaite savoir quels voyages et sorties vont être organisés par l'Amicale pour l'année à venir ?

Réponse : Une information générale a été donnée sur les actions et voyages qui ont été réalisés ou qui ont été annulés en 2022 et 2023, ainsi que les propositions des membres du Conseil d'Administration pour 2024. Les autres événements, sorties et voyages sont en cours de discussion.

Les membres du Conseil d'Administration précise qu'ils sont à l'écoute de toute proposition des adhérents.

Proposition de voyages par l'assemblée : Italie (Rome), Autriche (Vienne), séjour au Camping de la ville.

- **4^{ème} question :**

Madame ALI Djina demande si un circuit organisé en car au départ de Neuilly-sur-Marne intéresserait l'assemblée ? (en sachant que les étapes du circuit en question seront à définir)

Réponse : L'assemblée répond par l'affirmative.

- **5^{ème} question :**

Madame AUGET Nathalie demande s'il y aura des exposants pendant la remise des cadeaux de Noël ?

Réponse : le Conseil d'Administration répond par l'affirmative.

- **6^{ème} question :**

Madame LEVEAU Maité demande si des sorties au musée vont être organisées ?

Madame GARDAIRE Gislaine préférerait des visites guidées.

Réponse : Madame VICENTE Sylvie répond par l'affirmative que cela va être organisées.

- **7^{ème} question :**

Madame SEGURA Stéphanie demande si l'amicale peut avoir un créneau à la patinoire entre 12h et 14h pour les agents ?

Réponse : Les membres du Conseil d'Administration informent que nous avons déjà beaucoup de créneaux sportifs mais cela sera demandé à la municipalité.

- **8^{ème} question :**

Madame MARAIS Virginie demande si le stand de l'amicale « crêpes, gaufres, vin chaud, chocolat chaud » sera reconduit devant l'hôtel de ville pour 2024 ?

Réponse : Les membres du Conseil d'administration répondent par l'affirmative.

Remerciement du président et applaudissements de l'assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est terminée à 19h45 elle a été suivie du pot de l'amitié.